

Quels espaces récréatifs dans mon village ?

N°9

Fiches conseils sur les aménagements et la qualité paysagère

Aménager des espaces de détente et de convivialité

Les lieux publics dédiés aux sports et aux loisirs de plein air participent au bien être de la population et renforcent le lien social et la convivialité. Ainsi les communes se sont dotées ou projettent de plus en plus souvent la création de tels espaces.

Si l'analyse de l'offre et de la demande est primordiale, les opportunités foncières et la sécurité constituent les bases de la faisabilité du projet, les choix d'aménagement quant à eux déterminent une ambiance qui participe au caractère du village



Une simple tonte différenciée crée des espaces ludiques et récréatifs (Théméricourt).

Quels sont les enjeux de l'intégration de ces espaces récréatifs dans le contexte rural ?

Le bon endroit

La distance idéale des habitations

Trop éloigné, le lieu n'est pas ou peu investi. A proximité immédiate des habitations, les regroupements de personnes peuvent occasionner une gêne sonore pour les riverains.

La desserte

En incluant les espaces récréatifs dans le réseau des circulations douces, les habitants y accèdent à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture, ce qui évite d'avoir à créer des stationnements supplémentaires.

Un lieu agréable

Pour le confort des usagers, le lieu doit être ombragé et frais en été, à l'abri des vents en hiver.



Les équipements de loisirs sont implantés dans un lieu ombragé au bord de la rivière (Seraincourt).

L'intégration paysagère

Ce qu'il faut privilégier :

- Utiliser le relief existant pour inclure les équipements. L'idée est de limiter au maximum les mouvements de terrain.
- Choisir des matériaux en lien avec les ressources et le patrimoine local. Tout en répondant aux impératifs de sécurité et d'entretien, il faut favoriser les sols perméables (mulch, gravier, gazon) et éviter l'artificialisation des sols en limitant les aménagements au strict nécessaire.
- Tirer parti du paysage environnant (une vue, une orientation...) et notamment la végétation en place dont la préservation permet une meilleure intégration .



L'aire de jeux ombragée joue avec le dénivelé naturel. Les jeux en bois et le sol en gravier permettent une continuité avec l'environnement (Chaussy).



Le terrain de foot est accompagné d'un double alignement de tilleuls : l'équipement se fait plus discret dans le paysage et les usagers profitent de l'agrément procuré par les arbres (Lainville-en-Vexin).



Le mobilier en bois, bancs, poubelle, panneau, jeux, permet une bonne intégration de cette aire dans un environnement champêtre (Courcelles-sur-Viosne).



Le muret de pierre, les teintes douces des équipements sportifs et le choix d'un mobilier périphérique (clôture et filets) sobre, léger, visuellement «transparent» (à l'inverse des «city-stades» de catalogue) favorisent l'intégration de ce terrain multisports dans son environnement (Moussy).

L'équipement sportif, situé à proximité de l'école, est accompagné d'un verger qui l'isole de la rue, renforce le caractère champêtre et devient aussi un espace de jeu sous les arbres (labyrinthe en tonte différenciée). (Frémainville).



Attention aux erreurs d'évaluation ! La demande d'installation d'équipements de loisir et de sport doit être bien évaluée, au risque qu'ils soient peu utilisés, voir abandonnés. Il faut avoir conscience des « effets de mode », des changements de pratiques au fil des générations.

Des espaces adaptés au contexte

Limiter les aménagements

Les espaces publics de nature sont plus facilement appropriables par tous car ils offrent une diversité d'usages « informels ». Il faut savoir laisser libres des espaces et permettre leur appropriation par les villageois et la pratique d'activités variées : un chemin stabilisé devient un boulo-drome, une pelouse offre une aire de jeux variés, la tonte différenciée crée un labyrinthe temporaire....

Favoriser la biodiversité

Les expériences sensibles et sensorielles au cœur de la nature influencent notre perception de la biodiversité : la présence d'espèces végétales locales identitaires compose un cadre favorable à la pédagogie à l'environnement.

Quelles espèces planter lorsqu'il faut aménager, et comment entretenir ?

Les espèces locales seront privilégiées, et un espace suffisant à leur développement doit être prévu : elles fournissent abri et nourriture à la faune, et leur aspect permet une meilleure intégration dans le paysage rural. Les arbres, arbustes et haies seront laissés en port libre ; si l'espace est réduit pour la haie, la charmille (haie de charmes taillés) est une bonne option. Les surfaces enherbées ne seront tondues que si nécessaire, pour offrir un espace de jeux par exemple ; sinon, elles sont laissées en prairie et fauchées une fois par an avant l'hiver.



Le patrimoine rural naturel et bâti fournit des espaces identitaires propices à la détente. Le long de la coulée verte, le couvert des grands arbres, la présence d'un lavoir associé à la pose de bancs créent un espace propice à la détente et la rencontre (Oinville-sur-Montcient).



La tonte différenciée sur les bords de Seine crée des chemins de promenade et lieux de repos dans un cadre champêtre (Vétheuil).

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. **01 34 48 66 10** - Fax : **01 34 48 66 11**
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr